



C' moi le chef vous présente...

La recette «Un café s'il vous plaît...» Ou comment gérer votre activité de microentreprise

Les ingrédients :

- une formule «un café, l'addition»
- un statut micro entreprise (ex auto entrepreneur) ou micro BNC (si l'activité relève de La Maison des Artistes ou de L'Agessa),
- Un compte en banque dédié à l'activité professionnelle.

Adapté pour



Formule un café l'addition

La recette :

Vous êtes exonéré de TVA ; vous n'avez pas de comptabilité à tenir. Néanmoins, vous devez déclarer vos revenus pour payer vos impôts et vos charges sociales.

Un registre des recettes est obligatoire ainsi qu'un registre des immobilisations.

Vous avez peut-être envie de suivre vos dépenses, votre gestion commerciale et votre budget.

Bref, si petite soit-elle, votre entreprise a besoin d'être pilotée.

Les plus de c'moilechef :

- En établissant vos factures avec cmoilechef et en «taguant» les dépenses par nature, vous piloterez le budget de votre activité et vous aurez une meilleure lisibilité de vos revenus lorsque le moment venu vous passerez au réel.

- en mettant à jour régulièrement votre activité, vous pourrez effectuer de façon sécurisée votre déclaration trimestrielle si vous êtes en micro entreprise (ex AE) ou sur l'année si vous êtes micro auteur,
- anticipez les dépassements de seuils des régimes micro pour prévoir les changements que cela impliquera dans votre organisation.

La présentation :

Avec le café, une petite mignardise ne fait pas de mal. Les éléments recettes de cmoilechef vous permettront d'établir sans difficulté votre déclaration d'impôts sur les revenus (formulaires 2042).